



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-01

Tarifs des ports et des mouillages groupés pour l'année 2012

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d’absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-01

Tarifs des ports et des mouillages groupés pour l'année 2012

Rapporteur

Jean-Jacques BELBEOCH, Adjoint délégué aux Travaux et au Développement Durable

Exposé :

La commune dispose de Zones de Mouillages et d'Equipements Légers (ZMEL) dont les plus importantes ont fait l'objet d'une autorisation administrative délivrée par l'Etat, sur la demande de la commune, lorsqu'une association locale acceptait d'en assumer la gestion.

L'établissement de la ZMEL emporte deux conséquences :

- le versement à l'Etat d'une taxe d'occupation du domaine public maritime, fixée par arrêté ministériel et revalorisée annuellement en fonction de l'évolution de l'indice TP02,
- l'autorisation pour la commune et son éventuel gestionnaire subdéléguée par elle d'appliquer une taxe complémentaire destinée à financer l'entretien des ZMEL.

La commune dispose également de 5 ports délimités comme tels administrativement (le Caro, le Passage, Porsmeur, Lauberlac'h-Four à Chaux et le Tinduff). Seuls les ports de Lauberlac'h-Four à Chaux et du Tinduff disposent d'un budget annexe.

A l'inverse des ZMEL, le régime juridique portuaire emporte le transfert de la compétence de la gestion de l'occupation des bateaux au profit exclusif de la commune. L'Etat ne perçoit aucune fraction financière de l'occupation du domaine public maritime.

Le conseil portuaire est consulté sur la fixation des tarifs, lesquels constituent essentiellement le mode de financement, tant de l'exploitation que de l'investissement à l'intérieur du périmètre portuaire.

Réunit le 30 novembre 2011, le conseil portuaire a adopté les décisions suivantes :

- En ce qui concerne les ZMEL, compte tenu de l'augmentation de la taxe de l'Etat, la part communale/association est diminuée afin de maintenir les tarifs au même niveau que 2011,

Tarif des ZMEL 2012	
Taxe globale	
long, unité	En €
U<=6m	85,00 €
6m<U<=8m	103,00 €
U>8m	122,00 €
Navires de pêche	99,00 €
Navires ostréicoles	292,00 €

- En ce qui concerne le Tinduff

Port du Tinduff - Tarifs 2012 Proposés			
Tarifs TTC (Taux TVA en vigueur)	€/u/an		
Bateaux titulaires d'un mouillage			
Moins de 4m	53,00 € au lieu de 53,01		
de 4 à 4,99 m	67,00 €		
de 5 à 5,99 m	79,00 €		
de 6 à 6,99 m	90,00 €		
de 7 à 7,99 m	103,00 €		
de 8 à 8,99 m	115,00 €		
de 9 à 9,99 m	128,00 €		
de 10 à 10,99 m	141,00 €		
de 11 à 11,99 m	153,00 €		
Plus de 12 m (tarif/mètre)	15,42 €		
Navire de pêche (1)	200,00 €		
Corps morts visiteurs - Bateaux <7 m			
jour/1ère semaine	17,25 €		
mouillage < 1mois	57,50 €		
1< mouillage < 3 mois	115,00 €		
mouillage > 3 mois (/ mois suppl.)	40,25 €		
Corps morts visiteurs - Bateaux >7 m			
jour/1ère semaine	28,75 €		
mouillage < 1mois	86,25 €		
1< mouillage < 3 mois	172,50 €		
mouillage > 3 mois (/ mois suppl.)	57,50 €		
Infrastructures portuaires			
Clubs sportifs locaux (forfait par an)	114,00 €		
Entreprises ostréicoles	286,00 €		
Mise à l'eau (AR/jour/passager)	6,00 €		
Mise à l'eau (an/passager)	65,00 €		
Amarrage à quai > 7jours (/jour/passager)	6,00 €		
Stockage Slipway > 7 jours (/jour)	6,00 €		
Terre plein/manifestation non officielle (m²/j)*	0,12 €		
Ensemble infrastructures (/jour)	550,00 €		
Nuitée	6,00 €		

(*) minimum facturation 60€

(1) Facturé hors taxe si présentation de l'attestation d'exonération de la TVA établie par le Affaires Maritimes

- En ce qui concerne Lauberlac'h-Four à Chaux

Port de Lauberlac'h-Four à Chaux - Tarifs 2012 Proposés			
Tarifs TTC (Taux TVA en vigueur)	€/u/an	U	Total
Bateaux titulaires d'un mouillage			
Moins de 4m	42,00 €		
de 4 à 4,99 m	53,00 €		
de 5 à 5,99 m	64,00 €		
de 6 à 6,99 m	75,00 €		
de 7 à 7,99 m	85,00 €		
de 8 à 8,99 m	96,00 €		
de 9 à 9,99 m	106,00 €		
de 10 à 10,99 m	117,00 €		
de 11 à 11,99 m	127,00 €		
Plus de 12 m (tarif/mètre)	12,00 €		
Navire de pêche	85,00 €		
Corps morts visiteurs			
jour/1ère semaine	10,00 €		
Mouillage/1mois	150,00 €		
1 < mouillage < 3 mois			Supprimé
mouillage > 3 mois			Supprimé
Infrastructures portuaires			
Clubs sportifs locaux (forfait par an)	118,00 €		
Entreprises ostréicoles	295,00 €		
Mise à l'eau (ar/jour/passager)	6,00 €		
Mise à l'eau (an/passager)	99,00 €		
Amarrage à quai > 7jours (/jour/passager)	6,00 €		
Stockage Terreplein > 7 jours (/jour)	6,00 €		
Hivernage à flot (oct.à mars) (/ml/passager)	6,00 €		
Ensemble infrastructures (/jour)	535,00 €		

Proposition :

Le rapporteur propose au conseil municipal :

Vu le barème des redevances applicables aux mouillages et fixé par l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2012,

Considérant les propositions du conseil portuaire en date du 30 novembre 2011,

- de fixer les tarifs 2012 des ZMEL à l'identique de ceux de 2011,
- d'approuver les tarifs 2012 pour le port du Tinduff conformément au tableau ci-dessus,
- d'approuver les tarifs 2012 pour le port de Lauberlac'h-Four à Chaux conformément au tableau ci-dessus.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	30	
Conseillers représentés	3	
Ayant voté pour.....	26	
Ayant voté contre.....	0	
S'étant abstenu.....	6	
N'ayant pas pris part au vote.....	1	(Mme JOSEAU)

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le	16-12-2011
Publié le.....	16-12-2011
Notifié le	16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-02

**Délégation de
Service Public pour
la gestion du port de
Lauberlac'h-Four à
Chaux : lancement
de la procédure**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d’absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-02

Délégation de Service Public pour la gestion du port de Lauberlac'h-Four à Chaux : lancement de la procédure

Rapporteur

Jean-Jacques BELBEOCH, Adjoint délégué aux Travaux et au Développement Durable

Exposé :

Un contrat de Délégation de Service Public (DSP) court jusqu'au 31 mai 2012 pour la gestion du port de Lauberlac'h-Four à Chaux.

Un autre mode de gestion n'étant pas envisagé, il est nécessaire de mener une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une nouvelle convention de DSP, pour une durée de 5 ans.

L'exploitation des installations du Port de Lauberlac'h-Four à Chaux sera confiée à un fermier qui aura à assurer l'organisation, l'entretien et l'exploitation des installations qui lui seront remises pour la durée du contrat de DSP.

Ainsi le fermier devra répondre aux obligations suivantes :

- offrir aux usagers du port la continuité du service public qu'offrent les activités du port,
- offrir aux usagers du port une égalité de traitement sans une quelconque discrimination,
- assurer l'entretien courant de tous les équipements, installations et mouillages affermés et leurs abords : plan d'eau, chenal d'accès, môles, quais, cales, terre-pleins, installations de sécurité.....
- d'admettre à l'usage des installations portuaires tous les demandeurs sans exception.

Les procédures de DSP sont définies par les articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Cependant, selon l'article L.1411-12 du même code, les collectivités territoriales peuvent avoir recours à une DSP sous la forme simplifiée, lorsque le montant des sommes dues au délégataire pour toute la durée de la convention n'excède pas 106.000,00 euros ou que la convention couvre une durée non supérieure à trois ans et porte sur un montant n'excédant pas 68 000 euros par an. Le terme « montant des sommes dues » s'entend au sens du chiffre d'affaires hors taxe.

Proposition :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1411-12,

Il est proposé :

- d'approuver le principe de la Délégation de Service Public pour la gestion du port de Lauberlac'h-Four à Chaux,
- d'autoriser le Maire à engager la procédure de mise en concurrence et de dévolution du contrat de DSP.

Vu l'avis de la :

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 07-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	30
Conseillers représentés	3
Ayant voté pour.....	26
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	7
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le **15 décembre 2011**

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-03

Débat d'Orientations Budgétaires 2012

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d’absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 0

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-03

Débat d'Orientations Budgétaires 2012

Rapporteur

Roger BOISRAME, 1er adjoint, délégué aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Exposé :

L'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Le débat peut intervenir à tout moment dans ce délai. Il se déroule dans les conditions fixées au règlement intérieur et donne lieu à l'établissement d'une délibération.

Il ne constitue toutefois qu'un stade préliminaire à la procédure budgétaire et ne présente aucun caractère décisionnel.

Le Rapporteur présente les orientations budgétaires prévues pour l'année 2012, conformément au document joint.

Proposition :

Le Rapporteur propose aux membres du Conseil Municipal de prendre acte des orientations budgétaires pour l'année 2012.

Délibération du Conseil Municipal : Le conseil prend acte

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-04

**Exercice 2011 :
Attribution d'une
subvention
exceptionnelle à
l'association Tir
sportif de
Plougastel**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d’absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-04

**Exercice 2011 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association
Tir sportif de Plougastel**

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense TTC : 897,00€

Fonctionnement : Oui

Budget : 2011

Imputation budgétaire : 6748

Rapporteur

Dominique CAP, Maire

L'ensemble des demandes de subventions exceptionnelles est présenté aux membres du conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé, les membres de l'opposition demandent à M. le Maire de procéder à un vote séparé sur l'attribution de la subvention à l'association du Tir sportif.

M. le Maire soumet au vote les subventions individuellement.

En juin 2011, la commune a autorisé l'association Tir sportif de Plougastel à procéder au nettoyage du site de la batterie de Kerziou, en vue d'une installation de l'association pour la pratique de son activité. Les travaux de débroussaillage s'élèvent à 897,00 €. L'association n'ayant pu finalement disposer du site, elle sollicite le remboursement de ces frais.

Après en avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Tir sportif de Plougastel d'un montant de 897,00 €,
- d'autoriser le Maire à procéder au mandatement correspondant.

Vote

Conseillers présents30
Conseillers représentés 3
Ayant voté pour.....26
Ayant voté contre..... 7
S'étant abstenu..... 1
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-05

**Exercice 2011 :
Attribution d'une
subvention
exceptionnelle à
l'association
ADASAP**

DATE DE
CONVOCAATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d’absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-05

**Exercice 2011 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association
ADASAP**

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense TTC : 1.000,00€

Fonctionnement : Oui

Budget : 2011

Imputation budgétaire : 6748

Rapporteur

Dominique CAP, Maire

L'ADASAP section Danse a participé au concours technique national de la confédération française de danse à Amiens du 1^{er} au 4 juin 2011. Elle sollicite une subvention pour pallier au remboursement des frais engagés à l'occasion de ce concours (inscription, confection costumes, hébergement, restauration, déplacement...).

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association ADASAP – Section pour un montant de 1.000,00 €,
- d'autoriser le Maire à procéder au mandatement correspondant.

Vote

Conseillers présents 30
Conseillers représentés 3
Ayant voté pour..... 33
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-06

**Exercice 2011 :
Attribution d'une
subvention
exceptionnelle à
l'école élémentaire
de Keravel**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D'AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d'absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 33

" L'an 2011, le 15 décembre, à 18h30" le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-06

**Exercice 2011 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école
élémentaire de Keravel**

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense TTC : 500,00€

Fonctionnement : Oui

Budget : 2011

Imputation budgétaire : 6748

Rapporteur

Dominique CAP, Maire

L'école élémentaire de Keravel a organisé un séjour en classe verte de 3 jours à Brasparts les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2011 à destination des élèves de CE2. Elle sollicite une subvention exceptionnelle de la commune pour participer aux frais d'organisation de ce séjour.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire de Keravel pour un montant de 500,00 €,
- d'autoriser le Maire à procéder au mandatement correspondant.

Vote

Conseillers présents 30
Conseillers représentés 3
Ayant voté pour..... 33
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-07

**Exercice 2011 :
Attribution d'une
subvention de
sponsoring sportif à
Maxime
LHUILIER**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d’absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-07

**Exercice 2011 : Attribution d'une subvention de sponsoring sportif à
Maxime LHUILLIER**

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense TTC : 500,00€

Fonctionnement : Oui

Budget : 2011

Imputation budgétaire : 6748

Rapporteur

Dominique CAP, Maire

Maxime LHUILLIER souhaite renouveler son partenariat de sponsoring sportif (Planche à voile) avec la commune. Il s'entraîne au Centre d'Excellence National (Pôle France) à Brest et est intégré à l'équipe de France Olympique. Il a déjà son actif 4 titres de champion du Finistère, 3 titres de champion de Bretagne, 3 titres de champion de France et 1 titre de champion d'Europe.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'attribuer une subvention de sponsoring sportif à Maxime LHUILLIER, pour un montant de 500,00 €,
- d'autoriser le Maire à signer la convention de sponsoring sportif fixant les modalités de partenariat,
- d'autoriser le Maire à procéder au mandatement correspondant.

Vote

Conseillers présents 30
Conseillers représentés 3
Ayant voté pour 33
Ayant voté contre 0
S'étant abstenu 0
N'ayant pas pris part au vote 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-08

**Exercice 2011 :
Attribution d'une
subvention de
sponsoring sportif à
Romain
LHUILIER**

DATE DE
CONVOCAION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d’absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-08

**Exercice 2011 : Attribution d'une subvention de sponsoring sportif à
Romain LHUILLIER**

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense TTC : 500,00€

Fonctionnement : Oui

Budget : 2011

Imputation budgétaire : 6748

Rapporteur

Dominique CAP, Maire

Romain LHUILLIER souhaite renouveler son partenariat de sponsoring sportif (Planche à voile) avec la commune. Il s'entraîne au Centre d'Excellence Régional (Pôle Espoir) à Brest. Il a déjà son actif 2 titres de champion du Finistère, 4 titres de vice-champion de Bretagne, 1 titre de vice-champion de France et une 3^{ème} place au championnat de France.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'attribuer une subvention de sponsoring sportif à Romain LHUILLIER, pour un montant de 500,00 €,
- d'autoriser le Maire à signer la convention de sponsoring sportif fixant les modalités du partenariat,
- d'autoriser le Maire à procéder au mandatement correspondant.

Vote

Conseillers présents 30
Conseillers représentés 3
Ayant voté pour..... 33
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-09

**Exercice 2011 :
Budget principal -
Décision
modificative n°2**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d’absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-09

Exercice 2011 : Budget principal - Décision modificative n°2

Rapporteur

Roger BOISRAME, 1er adjoint, délégué aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Exposé :

Le rapporteur fait savoir aux Membres du Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement.

Proposition :

Le rapporteur propose au Conseil municipal :

- d'adopter la Décision Modificative n°2 du budget général conformément au tableau ci-joint.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	30
Conseillers représentés	3
Ayant voté pour.....	26
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	7
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-10

**Exercice 2011 :
Versement d'une
subvention au
budget annexe de
Kerdrevel**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Michel CORRE

Procurations :

Catherine BOUTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-10

Exercice 2011 : Versement d'une subvention au budget annexe de Kerdrevel

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense H.T. : 150.000,00€

TVA : 19.6

Montant de la dépense TTC : 179.400,00€

Fonctionnement : Oui

Budget : 2011

Imputation budgétaire : 6748

Rapporteur

Jean-Paul TOULLEC, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et aux Associations Patriotiques

Exposé :

Dans le cadre de l'aménagement global du lotissement de Kerdrevel, la commune souhaite poursuivre sa politique en faveur des jeunes ménages, de manière à lutter contre la spéculation immobilière et à maintenir une population locale jeune et dynamique, en proposant un prix de vente au m² attractif.

Pour ce faire, la commune souhaite apporter son concours financier par le versement d'une subvention pour atténuation du prix de vente.

Cette subvention prise sur le budget général au compte 6748, sera versée au compte 774 du budget annexe du lotissement de Kerdrevel.

Proposition :

Conformément aux dispositions ci-dessus, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le versement d'une subvention de 179.400,00 € TTC pour atténuation du prix de vente,
- de dire que cette subvention apparaît au compte 6748 du budget général et au compte 774 du budget annexe du lotissement de Kerdrevel.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 07-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents 29

Conseillers représentés 3

Ayant voté pour 32

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

N'ayant pas pris part au vote 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011

Publié le 16-12-2011

Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-11

Exercice 2011 : Budget de Kerdrével - Décision modificative n°1

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Michel CORRE

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-11

Exercice 2011 : Budget de Kerdrével - Décision modificative n°1

Rapporteur

Jean-Paul TOULLEC, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et aux Associations Patriotiques

Exposé :

Le rapporteur fait savoir aux Membres du Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement.

Proposition :

Le rapporteur propose au Conseil municipal :

- d'adopter la Décision Modificative n°1 du budget annexe du lotissement de Kerdrével conformément au tableau ci-joint.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 07-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-12

Renouvellement du contrat enfance- jeunesse pour les années 2011-2014

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 30
Nombre d’absents 0
Procurations 3
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-12

Renouvellement du contrat enfance-jeunesse pour les années 2011-2014

Rapporteur

Joëlle CORRE, Adjointe au Maire, déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse

Exposé :

La commune de Plougastel-Daoulas connaît, depuis de nombreuses années, un développement démographique et urbanistique générant des besoins nouveaux. Afin d'y répondre, elle s'est dotée de nombreux services à caractère culturel, socioculturel, scolaire et sportif.

Elle a également développé au fil des ans une politique volontariste dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, renforçant ainsi l'attractivité du territoire par la qualité et la diversité des services à la population.

Les orientations politiques qu'elle souhaite mettre en œuvre sont les suivantes :

- Permettre aux familles de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale en leur proposant un mode d'accueil adapté à leur besoin pour leurs enfants,
- favoriser l'accessibilité de **toutes les familles** aux modes d'accueil et activités existants,
- privilégier un accueil de qualité en tenant compte des besoins des enfants, notamment en fonction de leur âge (rythmes, activités adaptées et diversifiées, sécurité,..) **en concertation avec les familles,**
- avoir une veille sur l'évolution du territoire afin d'être réactif dans l'adaptation de l'offre de services existante aux besoins des familles,
- maîtriser les coûts de gestion en recherchant une mutualisation des moyens humains et matériels, notamment avec les partenaires associatifs, auxquels elle apporte son soutien.

Elle a développé un certain nombre de services en direction des familles sur son territoire grâce au partenariat mis en œuvre avec la CAF du Nord-Finistère ainsi qu'avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) dans la cadre des contrats enfance et temps libre, remplacés en 2007 par le contrat enfance et jeunesse (CEJ).

Le dernier CEJ, souscrit pour une durée de 4 années, est arrivé à échéance le 31 décembre 2010.

La commune entend poursuivre le partenariat engagé avec la CAF et la MSA pour la période 2011-2014.

A cet effet, un diagnostic a été réalisé afin d'identifier les points forts mais aussi les faiblesses du territoire face aux besoins et attentes de la population.

Il comporte:

- des éléments de contexte local (démographie, urbanisme, données socio-économiques),
- un état des lieux (analyse des besoins actuels et de l'offre de services existante, tant du point de vue quantitatif que qualitatif),
- une évaluation de l'existant en fonction des objectifs poursuivis.

Cette démarche repose sur une concertation avec les partenaires concernés : élus, professionnels, représentants associatifs, représentants des familles.

Une concertation a été menée dans le courant du mois de juin auprès des instances suivantes :

- Groupe des techniciens de la jeunesse (GTJ) le 14 juin,
- Comité de pilotage du relais parents-assistantes maternelles le 24 juin,
- Comité de gestion de la caisse des écoles le 29 juin.

Cette démarche a permis d'identifier les axes de développement suivants à envisager dans le cadre du contrat enfance-jeunesse à venir pour les années 2011-2014 :

- **Renforcer la coordination entre les acteurs de la petite enfance sur le territoire** afin de développer la cohérence et l'efficacité globale des dispositifs d'accueil mis en œuvre.
- **Créer un observatoire de la petite enfance.**
- **Promouvoir le métier d'assistantes maternelles.**
- **Développer une communication globale sur l'offre d'accueil petite enfance.**
- **Organiser une séance d'information sur les prestations de la CAF à destination des professionnels** afin que ces derniers soient en mesure de mieux informer et orienter les familles.
- **Encourager la coopération entre la crèche « la Bambinerie » et la halte garderie « Mini-mômes »** dans une perspective à la fois d'amélioration du service rendu aux familles et de pérennisation des deux structures.
- **Développer la capacité d'accueil des structures péri et extra scolaires lorsqu'elle est insuffisante.**
- **Professionaliser les équipes d'animation.**
- **Pérenniser et élargir les temps d'ouverture du Grenier.**
- **Organiser des séjours de loisirs pour les jeunes.**
- **Concrétiser un projet de réseau de baby-sitting.**

Proposition :

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de renouveler le contrat enfance-jeunesse souscrit avec la Caisse d'allocations familiales du Finistère et la Mutualité Sociale du Finistère pour les années 2011-2014 sur la base des actions et des montants figurant sur le tableau financier joint en annexe,
- d'autoriser le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Commission N°2 Action Sociale & Education (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents30
Conseillers représentés 3
Ayant voté pour.....33
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu.....0
N'ayant pas pris part au vote.....0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-13

Informatisation de la médiathèque : engagement de l'opération et demandes de subventions

DATE DE
CONVOCAION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Étaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Étaient absents :

Nathalie UGUEN

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-13

Informatisation de la médiathèque : engagement de l'opération et demandes de subventions

Rapporteur

Marie-Annick NICOLAS, Adjointe au Maire, déléguée à la Culture

Exposé :

La médiathèque est informatisée depuis 2002, année d'ouverture de la structure, avec un logiciel de gestion spécifique, actuellement en fin de vie. La société AGATE Distribution a été rachetée courant 2010 par la société DECALOG. Le logiciel a cessé d'évoluer et la maintenance est compromise à court terme.

La commune entend engager dès 2012 le renouvellement de l'informatisation de la médiathèque. Dans cette perspective un cahier des charges a été élaboré précisant les objectifs et fonctionnalités requises et une mise en concurrence sera effectuée sur cette base.

Le coût de cette informatisation (logiciel) est estimé à 20 000 euros. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année 2012, en section d'investissement. L'ensemble de la dépense sera réalisée sur cet exercice.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le financement de cette opération,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès de la DRAC une subvention de l'Etat pour ce programme d'informatisation,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès du Conseil Général du Finistère une subvention pour ce programme d'informatisation.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Commission N°4 Culture & Sport (2008-2014) 06-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	3
Ayant voté pour.....	25
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	7
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-14

**Exercice 2011 :
Versement d'une
subvention
exceptionnelle à
l'Association Fleur
du Mekong**

DATE DE
CONVOCAION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Nathalie UGUEN

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-14

**Exercice 2011 : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association
Fleur du Mekong**

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense TTC : 293,00€

Fonctionnement : Oui

Budget : 2011

Imputation budgétaire : 6745

Rapporteur

Joëlle CORRE, Adjointe au Maire, déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse

Exposé :

Le 5 mai 2011, le Conseil Municipal Jeunes a organisé une soirée Discothèque.

Cette soirée, initiée par la Commission « Loisirs » du CMJ, était destinée aux jeunes de la commune mais également à aider financièrement une association caritative.

Les bénéficiaires de cette soirée s'élèvent à 293€ et le CMJ souhaiterait qu'ils reviennent à l'association Fleur du Mékong qui œuvre en faveur de la scolarisation des jeunes filles habitants dans la région du Mékong au Vietnam (sous forme de parrainage).

Proposition :

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 293,00 € à l'association Fleur du Mékong,
- d'autoriser le Maire à procéder au mandatement correspondant.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Commission N°2 Action Sociale & Education (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le	16-12-2011
Publié le.....	16-12-2011
Notifié le	16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-15

**Adhésion à
l'association des
ports d'intérêt
patrimonial et
inventaire du
patrimoine
maritime de
Plougastel-Daoulas**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Nathalie UGUEN

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-15

Adhésion à l'association des ports d'intérêt patrimonial et inventaire du patrimoine maritime de Plougastel-Daoulas

Rapporteur

Jean-Paul TOULLEC, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et aux Associations Patriotiques

Exposé :

Lors du forum de sensibilisation du patrimoine bâti des ports du Finistère, organisé par le Conseil Général, il a été proposé de créer un réseau de communes littorales souhaitant établir un diagnostic et/ou s'engager dans un projet de valorisation de leur patrimoine maritime bâti.

Ce réseau prend la forme d'une association régie par la loi du 01/07/1901 et se dénomme : association « port d'intérêt patrimonial ».

L'association a pour objet la prise en compte et la promotion du patrimoine maritime bâti, dans les domaines de l'aménagement urbain littoral et du domaine public maritime. Peuvent adhérer à l'association toutes les communes littorales du Finistère qui souhaitent établir un diagnostic et/ou s'engager dans un projet de valorisation de leur patrimoine maritime bâti.

Le réseau des maires « Port d'Intérêt Patrimonial » :

- identifie les besoins communs en matière de protection de bâtiments non classés, de signalétique, de circulation et transport, de quartiers patrimoniaux et de tout autre élément participant à la protection des ports d'intérêt patrimonial,
- écrit une charte du patrimoine maritime, fondatrice d'une démarche collective de conservation, de valorisation, de diffusion et de transmission,
- réalise et/ou promeut des actions collectives (rénovation d'un type particulier de bâti maritime, projet de développement local, communication...).

Le réseau s'appuie sur l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel (O.P.M.C.) qui :

- fournit des outils d'aide à la décision, à la production et à l'organisation des connaissances,
- réalise des pré-diagnostic des territoires urbains maritimes,
- intervient comme « groupe qualifié » lors de l'établissement de projets et de suivi de projet.

A ce jour, font partie de l'association les communes d'Audierne, Brignogan, Camaret-sur-Mer, Clohars-Carnoët, Crozon, Daoulas, La Forêt-Fouesnant, Landéda, Le Guilvinec, Logonna-Daoulas, Penmarc'h, Tréffiagat-Léchiagat, Douarnenez, Lanvéoc, Le Conquet, et l'OPMC.

Le montant de la cotisation est fixé à 0,15 €/habitant pour les communes de moins de 15.000 habitants (sur la base de la population I.N.S.E.E.2008).

Dans ce cadre, un inventaire du patrimoine maritime de Plougastel-Daoulas, en particulier concernant les six ports d'intérêt patrimonial : Tinduff, Lauberlac'h, Keralliou, Le Passage, Le Caro, Porsmeur, pourrait être réalisé.

Cet inventaire serait accompagné de recommandations. Cela pourrait constituer un guide pour sensibiliser les habitants et pour aménager la commune en respectant son patrimoine. Le montant prévisionnel de l'inventaire est évalué à 7.700,00 €HT.

Proposition :

Le rapporteur propose au Conseil municipal :

- d'approuver l'adhésion de la commune de Plougastel-Daoulas à l'association des ports d'intérêt patrimonial, pour un montant de 2.022,30 €, soit 0,15€ x 13.482 habitants,
- d'approuver la proposition de réalisation d'un inventaire du patrimoine maritime de Plougastel-Daoulas, pour un montant H.T. de 7.700,00 €,
- d'inscrire les crédits budgétaires correspondants,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès du Conseil Général et du Conseil Régional pour la réalisation dudit inventaire,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 08-12-2011 entendue
Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 07-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents 29
Conseillers représentés 3
Ayant voté pour..... 32
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-16

Participation au défilé de la Saint Patrick à New York : demande de subventions

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Nathalie UGUEN

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-16

Participation au défilé de la Saint Patrick à New York : demande de subventions

Rapporteur

Dominique CAP, Maire

Exposé :

M. le Maire fait savoir que le Bagad Plougastell et le Cercle Bleuniou Sivi ont été invités à participer à la parade de la Saint Patrick, sur la 5^{ème} avenue à New York en mars 2012. Une délégation officielle, composée d'élus, de partenaires financiers et de chefs d'entreprises accompagnera les groupes.

Outre le fait de faire découvrir la culture et les traditions bretonnes, ce projet est l'occasion de créer des liens avec la diaspora bretonne « BZH New York », mais aussi de tisser des liens économiques avec les acteurs locaux.

Ce projet est éligible près des partenaires publics pour solliciter des subventions et recevoir également le soutien de partenaires financiers privés.

Proposition :

Il est proposé aux membres du conseil :

- d'approuver le principe de la participation d'une délégation officielle à la parade de la Saint Patrick sur la 5^{ème} avenue à New York en mars 2012,
- d'autoriser le Maire à solliciter les partenaires financiers publics et privés pour la bonne mise en œuvre du projet.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 08-12-2011 entendue

Commission N°4 Culture & Sport (2008-2014) 06-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-17

**Commission n°2
Action sociale et
Education :
désignation d'un
nouveau membre**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Nathalie UGUEN

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-17

Commission n°2 Action sociale et Education : désignation d'un nouveau membre

Rapporteur

Patricia HENAFF, Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et à la Communication

Exposé :

Par délibération n°2008-04-22 en date du 1^{er} avril 2008, le Conseil municipal de Plougastel-Daoulas a décidé de la création de la commission municipale n°2 « Action sociale et Education » et d'en désigner les membres.

Mme Ghislaine AIRAUD est démissionnaire de son mandat de conseiller municipal et Mme Cyrille JOSEAU a accepté son mandat.

Proposition :

M. le Maire propose la candidature de Mme Cyrille JOSEAU à la commission municipale n°2 « Action sociale et Education ».

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de procéder à un vote à main levée. Les membres du conseil acceptent cette procédure.

La commission municipale n°2 « Action sociale et Education » est composée ainsi qu'il suit :

Patricia HENAFF
Yvette MOAL
Joëlle CORRE
Françoise MORVAN
Françoise LOUEDEC
Régis PICHON
Gisèle LE GUENNEC
Cyrille JOSEAU

Vote

Conseillers présents29
Conseillers représentés 3
Ayant voté pour..... 32
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-18

**Représentation de la
commune au CCAS
: remplacement/
désignation d'un
délégué**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Nathalie UGUEN

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-18

Représentation de la commune au CCAS : remplacement/désignation d'un délégué

Rapporteur

Dominique CAP, Maire

Exposé :

M. le Maire rappelle que par délibération 2008-04-05 en date du 1^{er} avril 2008, Mme Ghislaine AIRAUD a été désignée pour siéger au Conseil d'Administration (C.A.) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Mme Cyrille JOSEAU, installée comme conseillère municipale en début de séance, suite à la démission de Mme AIRAUD, a accepté de prendre le siège qu'occupait Mme AIRAUD au sein du C.A. du CCAS.

Proposition :

M. le Maire propose la candidature de Mme JOSEAU pour siéger au C.A. du CCAS.

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de procéder à un vote à main levée, qui approuvent.

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le	16-12-2011
Publié le.....	16-12-2011
Notifié le	16-12-2011

ADMINISTRATION GENERALE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-19

**Aménagement de la
zone d'activité Nord
de Ty ar Ménez -
convention de
délégation de
compétence avec
Brest métropole
océane**

DATE DE
CONVOCAATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 32

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Nathalie UGUEN

Procurations :

Catherine BOUTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-19

Aménagement de la zone d'activité Nord de Ty ar Ménez - convention de délégation de compétence avec Brest métropole océane

Rapporteur

Bernard DE CADENET, Adjoint au Maire, délégué au Développement Economique et à la Vie Quotidienne

Exposé :

La Ville de Plougastel-Daoulas et Brest Métropole Océane (BMO) sont propriétaires de terrains situés au Nord/Est de la zone d'activité de Ty ar Menez, classés en zone 1AUe au Plan Local d'Urbanisme et représentant environ 1,8 ha. A l'intérieur du périmètre, BMO est propriétaire des parcelles CR n°1, 2 et 3 et la Ville de Plougastel-Daoulas est propriétaire des parcelles CR n°114 et 240.

Compte tenu de la demande de locaux ou terrains pour accueillir des activités artisanales, il a été décidé d'y réaliser un « village d'artisans », comprenant un ou plusieurs bâtiments intégrant plusieurs surfaces pouvant être proposées en vente ou location, avec mutualisation des espaces et du stationnement.

En outre, pour répondre à la demande de relocalisation d'une entreprise déjà présente dans le secteur de Ty ar Menez, un emplacement d'environ un hectare pourrait lui être réservé.

Afin de mener à bien cette opération la Commune a sollicité BMO pour obtenir, à titre exceptionnel, une délégation spécifique de la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

En effet, en vertu de l'article L. 5215-20 du code général des collectivités territoriales, BMO exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, la compétence en matière de développement et d'aménagement économique de l'espace communautaire, notamment pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités artisanales.

Toutefois, l'article L. 5215-27 du même code permet à une communauté urbaine de confier par convention, à une commune membre, la création ou la gestion de tout équipement ou service relevant de ses attributions.

Dans le cadre de ce projet, BMO propose à la Commune de lui céder ses parcelles cadastrées CR n°1, 2 et 3 d'une surface de 11.850m², suivant l'évaluation de France Domaine, soit un montant de 127.150€.

Proposition

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- de réaliser, par délégation spécifique de BMO, l'opération d'aménagement économique d'intérêt local située au Nord de Ty ar Menez, pour une surface de 1,8ha,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention et l'ensemble des documents nécessaires à sa mise en œuvre,

- d'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées CR n°1, 2 et 3 pour un montant de 127.150,00€,
- de dire que les crédits nécessaires pour l'acquisition seront pris sur le compte budgétaire,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte nécessaire et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vu l'avis de la :

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 07-12-2011 entendue

Vote

Conseillers présents29
 Conseillers représentés 3
 Ayant voté pour.....32
 Ayant voté contre..... 0
 S'étant abstenu..... 0
 N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le **15 décembre 2011**

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
 Publié le..... 16-12-2011
 Notifié le 16-12-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-12-20

**Délégations du
maire en vertu de
l'article L2122-22 du
Code Général des
Collectivités
Territoriales**

DATE DE
CONVOCATION
08 décembre 2011

DATE D’AFFICHAGE
16 décembre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 0

“ L’an 2011, le 15 décembre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Michel CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Jean-Jacques ANDRE, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Martine MOUSSEAU, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Cyrille JOSEAU, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Nathalie UGUEN

Procurations :

Catherine BOTHUAN à Yvette MOAL, Thierry GLOANEC à Joëlle CORRE, Aude SEACH à Patricia HENAFF

Secrétaire de séance : Madame Françoise MORVAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-12-20

Délégations du maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur

Dominique CAP, Maire

L'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise le conseil municipal à déléguer au maire, pour la durée de son mandat, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal, certaines de ses attributions.

Les membres du conseil municipal prennent acte des décisions prises par délégation, depuis la dernière séance du conseil.

Numéro	Objet	Date de l'acte
2011/048	Subvention développement durable - Mise aux normes d'une installation d'assainissement non collectif - M. GUENA	10-10-2011
2011/049	Cession de l'ancien moteur et partie motrice du bateau Saint Guénolé	14-10-2011
2011/050	Subvention développement durable - Mise aux normes d'un assainissement non collectif - M. Dominique GIRAUD	04-11-2011
2011/052	Subvention développement durable - Mise aux normes d'une installation d'assainissement non collectif - M. Jean Claude PIRIOU	04-11-2011
2011/053	Régie de recettes et d'avances "Activités communales" : Ajout de tarifs	18-11-2011
2011/054	Subvention développement durable - Mise en place d'un poêle à granulés - M. LE GALL	24-11-2011
2011/056	Subvention développement durable - Mise aux normes d'une installation d'assainissement non collectif - M. KERVELLA	06-12-2011

Délibération du Conseil Municipal : Le conseil prend acte

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 décembre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 16-12-2011
Publié le..... 16-12-2011
Notifié le 16-12-2011